

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes
du Pays de Weppes

du 17 mars 2015

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le dix sept mars deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de, après convocation légale faite le 10 mars 2015, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 17
de votants : 21

Etaient présents : Mmes BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VAN DRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents : Mme SLEMBROUCK, MM. BRAME et HOURIEZ

Pouvoirs : Mme ACCART à M. WOLFCARIUS, M. COEVOET à M. MASSON, Mme ELOIRE à M. LEDOUX, Mme RICQUE à M. DELEPAUL.

=====

Modification des statuts du SYMIDEME

Lors de la séance du 19 février 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le traitement des Déchets Ménagers du Pays de Pévèle au Pays des Weppes a approuvé à l'unanimité la version actualisé de ses statuts joint à la présente délibération.

Conformément à l'article L.5211-18 à L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur cette version actualisée des statuts du SYMIDEME.

Vu la délibération n°1-2015 du SYMIDEME approuvant les statuts modifiés,

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les statuts actualisés du SYMIDEME.

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL



Envoyé en préfecture le 23/03/2015

Reçu en préfecture le 23/03/2015

Affiché le

SLOK

18